

TTB-08

HYGIENE ET SECURITE AU TRAVAIL : CONNAITRE LES RISQUES ET LES MESURES DE PREVENTION

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :

- Faire le point sur les obligations de l'employeur en matière d'hygiène, santé et sécurité au travail
- Connaître les différents risques professionnels dans votre entreprise pour mieux les prévenir
- Adopter les mesures de prévention indispensables dans le cadre d'une activité professionnelle

CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **Introduction à la formation hygiène et sécurité au travail : assimiler les notions essentielles de la santé et sécurité**
 - ✓ Identifier le cadre réglementaire de l'hygiène, de la santé et la sécurité au travail
 - ✓ Les principes juridiques et les obligations de l'employeur
 - ✓ Quels sont les enjeux de la sécurité au travail pour une entreprise ?
 - ✓ Prendre connaissance de la notion de responsabilité de l'employeur et des salariés
 - ✓ Focus sur le document unique : définition, fonctionnement et mécanisme
- **Savoir analyser et déterminer les différents risques professionnels au travail**
 - ✓ Retour sur la notion d'accident du travail et de maladies professionnelles, savoir les distinguer
 - ✓ Identifier les obligations de l'employeur en matière de prévention, de conditions de travail et de formation
 - ✓ Savoir comment distinguer et appréhender les différents risques professionnels
 - ✓ Risque lié à l'activité physique
 - ✓ Risque lié aux machines
 - ✓ Risque lié au risque chimique
 - ✓ Risque lié au risque incendie
 - ✓ Risque lié au risque électrique
 - ✓ Risque lié à la circulation routière

- **Mettre en place une démarche de prévention des risques au travail**
 - ✓ Maîtriser le cadre d'une démarche générale de prévention des risques dans une entreprise, comment réagir en cas d'accident ?
 - ✓ Savoir compléter le document unique avec méthode
 - ✓ Focus sur les équipements de protection collectifs et les protections individuelles
 - ✓ Savoir communiquer des informations aux salariés : Les pictogrammes de sécurité, information sur site, etc.
 - ✓ Comprendre le rôle des managers dans le cadre de la prévention des risques

PUBLIC CIBLE

- À tous les salariés
- Aux managers
- Au personnel des ressources humaines

DUREE DE LA FORMATION :

03 Jours de 8 heures chacune

ANIMATEUR :

Consultant spécialiste en prévention des risques professionnels